



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE

Paris, le **29 AVR. 2010**

A

Monsieur le Vice-président du Conseil général
de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Par lettre du 21 octobre 2009, je vous avais demandé d'étudier le regroupement des six écoles des mines et des quatre écoles des télécommunications au sein d'un institut unique, en conservant les identités des écoles et leurs implantations en région.

Suite à cette demande, vous avez mis en place des structures de conduite de ce projet, qui rassemblent notamment l'administrateur général de l'Institut Télécom, les directeurs de toutes les écoles et le directeur d'Armines, ainsi que les présidents des conseils d'administration et des conseils d'école. Ces structures ont permis d'engager une large concertation.

En vous appuyant sur ces travaux, vous m'avez transmis des propositions opérationnelles de nature à permettre l'émergence d'un Institut faisant référence en matière de développement de nouvelles technologies, de politiques publiques et de régulation économique, de formation d'entrepreneurs ainsi que de création d'activités et d'entreprises innovantes. Par la mise en synergie des établissements dans le cadre de la vision stratégique que vous proposez pour le futur Institut, l'objectif est de renforcer la contribution des écoles à l'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et à l'accroissement des capacités d'innovation de notre pays.

Ces propositions recueillent mon approbation dans la mesure où elles permettront à chacune des écoles de répondre à une double ambition, qui me paraît devoir guider leur évolution et la mise en place du futur Institut :

- d'une part, contribuer de manière déterminante au développement économique, technologique et scientifique du pays dans les domaines relevant du ministère par un enseignement supérieur et des activités de recherche d'excellence ;
- d'autre part, s'engager pleinement, et en cohérence avec la construction de l'Institut, dans la dynamique des partenariats locaux, voulue par le Gouvernement et visant à renforcer notre système d'enseignement supérieur et de recherche face aux exigences de compétitivité de notre économie et à la concurrence internationale.

J'ai bien noté que la démarche que vous proposez, et que je retiens, comporte deux volets. Le premier porte sur la constitution d'un institut ayant le statut de Grand établissement, auxquels seraient rattachées dans un premier temps les écoles ayant le statut d'établissement public. Le second a trait à la définition d'une politique de gestion des ressources humaines unifiée et aux évolutions des statuts des personnels nécessaires à cette fin. Ces deux volets seront conduits de manière cohérente, sans que pour autant leurs calendriers soient nécessairement identiques.

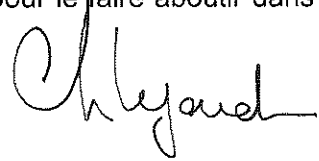
Copie : M. le Secrétaire général

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

139 rue de Bercy - Télédéc 144 - 75572 Paris cedex 12

Aussi, je vous demande de mettre en œuvre ces orientations en liaison avec le Secrétaire général, qui vous apportera son appui dans les domaines de sa compétence, avec l'objectif d'une mise en place effective de l'Institut au plus tard au 1^{er} janvier 2012.

Vous veillerez à m'informer régulièrement de l'avancement de ce projet, en particulier des difficultés que vous pourriez rencontrer pour le faire aboutir dans les délais souhaités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ch. Lagarde', written in a cursive style.

Christine Lagarde